



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 65832

Texte de la question

M. Philippe Vigier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'importance des sciences dans les programmes de l'enseignement secondaire français. Aujourd'hui, les sciences de la vie et de la terre assurent la présence des biosciences et géosciences, deux domaines constituant un support majeur pour les emplois de demain, dans des domaines aussi variés que l'alimentation et l'agriculture, les biotechnologies, la santé, l'environnement, les géosciences. Pour toutes ces raisons, les sciences de la vie et de la terre doivent être présentes dans l'ensemble du cursus secondaire général et technologique en tant que discipline scientifique à part entière. Les SVT contribuent largement à l'attractivité des sciences vis-à-vis des jeunes en recherche d'orientation et de débouchés. La culture scientifique est indispensable pour former et informer le citoyen de demain ; c'est un projet politique à part entière que de surmonter la méfiance vis-à-vis de la recherche, et les SVT ont une place de premier plan à jouer, de par leur implication sociétale et individuelle. Il lui demande donc de bien vouloir considérer tous ces éléments et réinstaller les horaires nécessaires à l'apprentissage des SVT dans l'enseignement secondaire, dans les filières générales, S, L et ES, ainsi que dans les filières technologiques.

Texte de la réponse

La réforme des lycées, en application depuis la rentrée 2010, donne toute sa place à l'enseignement des sciences. Ainsi, les biosciences et les géosciences restent un élément important de l'enseignement en classe de seconde générale et technologique : on les retrouve en effet non seulement au sein de l'enseignement de sciences de la vie et de la Terre (SVT), obligatoire pour tous à raison de 1 h 30 par semaine, mais aussi dans plusieurs enseignements d'exploration, comme l'enseignement de « méthodes et pratiques scientifiques » ou celui de « biotechnologies », dont l'horaire s'ajoutera à celui de l'enseignement obligatoire, pour égaler voire dépasser l'horaire actuel de SVT. Ces enseignements d'exploration doivent être l'occasion pour les élèves les ayant choisis de mieux percevoir les enjeux de la science pour leur formation future et de tester leur motivation. Ils offrent la possibilité d'une orientation plus active, mieux ancrée dans la réalité des disciplines et de leurs débouchés, autour de thèmes en prise avec l'actualité, à même de susciter des vocations. Les objectifs culturels, visant la formation du citoyen, sont donc équilibrés au mieux avec l'objectif de spécialisation progressive qui sous-tend l'organisation des séries au lycée général et technologique. Les sciences de la vie et de la Terre restent présentes dans les enseignements obligatoires du cycle terminal des séries ES, L et, bien sûr, en série S de manière prédominante. L'élaboration des programmes a permis le rapprochement des contenus de formation des différentes séries, notamment en classe de première, pour permettre la concrétisation d'un objectif central de la réforme actuelle : une plus grande perméabilité des parcours autorisant les changements de série au cours du cycle terminal. Ainsi les thèmes inscrits au programme sont voisins, les méthodes d'approche et le degré d'approfondissement et de modélisation variant en fonction des séries. Les biosciences et les géosciences occupent enfin une place centrale dans certaines formations technologiques. C'est notamment le cas dans la série sciences et technologies de laboratoire, récemment renouvelée, ou dans la série sciences et technologie de la santé et du social, en chantier. Ces formations technologiques sont d'ailleurs

au point de départ de nombreux parcours de formation réussis, conduisant à des compétences scientifiques fortement recherchées. Il est enfin à noter que les lycéens de première des séries scientifiques peuvent, depuis 2007, participer aux olympiades de géosciences, un concours académique et national créé dans le cadre de l'année internationale de la planète Terre (note de service n° 2007-161 du 22 octobre 2007 parue au Bulletin officiel n° 37 du 1er novembre 2007). Ces olympiades ont notamment pour objectifs de développer le goût des sciences chez les lycéens, de mettre en avant la dimension pluridisciplinaire des géosciences et de souligner leur lien étroit avec l'éventail des métiers qui y sont associés.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vigier](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (4^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65832

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2009, page 11610

Réponse publiée le : 15 novembre 2011, page 12047